

L'espace économique ou la « démocratie censitaire »

Les sociétés occidentales s'estiment généralement démocratiques. Les Occidentaux construisent un discours sur la démocratie en accord avec leurs représentations et ils estiment le niveau de démocratie à l'aune des espaces jugés démocratiques dans leurs sociétés. Cependant, même si elles se jugent comme telles, selon Alain Badiou, elles ne le seraient pas réellement. Dans « L'hypothèse communiste »¹ il qualifie nos modes d'organisations politiques de « *démocraties de façade* » et interroge en même temps le concept de démocratie.

« *La démocratie est une forme d'organisation politique traditionnellement définie, selon la formule d'Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* »². En d'autres termes, le sujet est en même temps gouverné (soumis au pouvoir) et gouvernant (détenteur de pouvoirs). Cette définition est très générale et semble plus destinée à produire un discours légitimant le pouvoir qu'à circonscrire un concept opératoire. En effet, elle renvoie avant tout à des images, des représentations, des croyances, mais elle ne permet pas réellement d'identifier un régime démocratique. Quatre dimensions, dont le niveau d'abstraction est totalement différent, se dégagent du concept. Premièrement, le pouvoir souverain s'attache à un territoire, deuxièmement, quels types de liens entre gouvernants et gouvernés définissent-ils la démocratie, troisièmement, face à l'hétérogénéité du peuple, ce concept a-t-il un sens et enfin quels espaces de la vie en société doivent-ils être gouvernés par le peuple ?

Dans la Grèce antique et jusqu'au XIX^e siècle, les liens directs pour décrire la relation entre gouvernants et gouvernés jouaient un rôle nodal et la démocratie directe définissait le système démocratique. Un autre système pouvait difficilement en porter l'épithète. La conception contemporaine occidentale est différente et nous valorisons essentiellement deux aspects de l'idée démocratique. La dimension territoriale, l'espace national en général, mais aussi les liens entre gouvernants et gouvernés. Désormais la démocratie est représentative et, si l'élection des représentants repose sur le suffrage universel, le régime est alors jugé démocratie. Le vote est consubstantiel de l'idée démocratique occidentale contemporaine et cela élude la troisième dimension présentée supra. En effet, le peuple est hétérogène³ et cela place le vote en position d'arbitre entre les différentes composantes⁴ de la société. Par le truchement du vote, seul le groupe « majoritaire » désigne l'autorité gouvernante. Il légitime le transfert de pouvoir des groupes « minoritaires » vers l'autorité élue par la majorité. Par le vote, la captation de pouvoir n'est pas jugée antidémocratique et nous construisons ainsi l'image tronquée, mais légitime, d'un peuple unifié déléguant son pouvoir. Dans ce contexte, le concept de démocratie se définit essentiellement par la présence d'élections et non par les liens qu'établissait Lincoln.

¹ Alain Badiou (2009), *L'hypothèse communiste*, Éditions Lignes.

² Daniel Gaxie (2014), « DÉMOCRATIE », *Encyclopædia Universalis*, . URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/democratie/>

³ Joseph Alois Schumpeter (2006), *History of Economic Analysis*, Business & Economics, Routledge.

⁴ Pour Schumpeter (2006), agir dans « l'intérêt du peuple » supposerait que tous les membres du « peuple » aient les mêmes intérêts. Or tel n'est pas le cas et la démocratie est le pouvoir d'un groupe sur le peuple.

Cette conception occidentale de la démocratie délimite sévèrement la portée de l'idée démocratique et ampute à la démocratie des espaces entiers de la vie en société⁵. Notre analyse s'intéresse à un espace singulier de l'organisation des groupes humains et nous démontrons que nos sociétés se jugent démocratiques, précisément parce qu'elles excluent l'espace en question (entre autres). Ne pas l'exclure transformerait radicalement les perspectives et mettrait en lumière des zones considérables où le pouvoir s'exerce par et pour une minorité. Le monde de l'entreprise, dans la mesure où le gouvernement échappe aux individus à l'origine de son fonctionnement⁶, constitue un exemple caricatural de nos pratiques antidémocratiques. Le travail crée la richesse (la valeur ajoutée en termes comptables) et le producteur de travail ne dispose pas, ou très marginalement⁷, de pouvoirs sur la marche de l'entité dont il garantit l'existence et la prospérité. L'absence de démocratie au sein de l'entreprise, sans qu'elle soit ressentie comme telle, constitue la thèse que nous voulons discuter.

Dans les sociétés contemporaines le travail est une marchandise que le travailleur « vend » contre un salaire. Les logiques institutionnelles assurent la marchandisation du travail, une marchandise fictive⁸, et de tels mécanismes opèrent une disjonction entre deux composantes fondamentales du travail : la marchandise et le sujet producteur de marchandise. La disjonction rend alors possible la vision essentiellement comptable du travail : la marchandise à un prix (le salaire pour le producteur) et devient une charge (un coût pour l'entreprise). Appliqué au travail, le fétichisme de la marchandise de Marx, où le processus de réification⁹, pour reprendre un terme plus contemporain, efface le sujet pour ne considérer que l'objet : la marchandise travail. Si le droit du travail et le contrat sont respectés, le « donneur d'ordre » paye un producteur considéré par la marchandise qu'il fournit et le pouvoir libératoire de la monnaie dégage le premier de toutes autres obligations envers le sujet. Adossées à la domination du modèle néolibéral, de telles représentations se diffusent et il est globalement accepté que le sujet, parce que sa marchandise est payée au travailleur, n'a plus droit à la citoyenneté au sein de l'entreprise. La disjonction permet la réification du travail et explique donc l'acceptation d'une absence légitime de démocratie dans le monde de l'entreprise¹⁰. Même si les trente glorieuses ne s'érigent pas en parangon de démocratie, la présence plus active de corps intermédiaires assurait une jonction entre le sujet et la marchandise travail. Ainsi, par les corps intermédiaires le sujet avait une voix et cette forme de jonction introduisait une dose de démocratie. Quoi qu'il en soit, actuellement la disjonction est aiguë et, de surcroît, elle fait sens dans les représentations collectives. La négation du sujet et de sa citoyenneté devient légitime, mais elle le fait souffrir en même temps et l'acuité de la concurrence sur le marché du travail (baisse du coût de la marchandise travail, directement ou en augmentant la productivité du travail sans augmenter

⁵ Marc Abélès (2005), *Anthropologie de l'Etat*, Petite Bibliothèque Payot, Payot.

⁶ Dans un autre registre, la politique monétaire européenne n'est pas moins caricaturale des pratiques antidémocratiques. Depuis 1992 la possibilité de déterminer la politique monétaire n'appartient plus aux peuples et le citoyen de moins de 42 ans (moins de 18 ans en 1992) n'a jamais eu la possibilité de déléguer son pouvoir.

⁷ L'autogestion ne constitue absolument pas un modèle dominant.

⁸ Karl Polanyi (2011), *La Subsistance de l'Homme. La place de l'économie dans l'histoire et la société*, traduit de l'anglais et présenté par Bernard Chavance, Flammarion.

⁹ Lukacs Gregor (2002). *Le Jeune Marx, son évolution philosophique de 1840 à 1844*, Ed. de la Passion.

¹⁰ Cela n'exclut pas la présence d'autres mécanismes à l'origine du rapport de domination subi par le travailleur.

proportionnellement les salaires, etc.) exacerbe ce phénomène. La souffrance ressentie au travail augmente comme le montrent Dejours¹¹ ou Linhart¹².

En revanche, le propriétaire de l'entreprise a légitimement l'exercice du pouvoir : le pouvoir du propriétaire par le propriétaire et pour le propriétaire¹³ (droit qui pourrait être assimilé à un privilège en d'autres temps). Au sein de l'entreprise l'idée de démocratie s'apparente plutôt à un mode censitaire¹⁴. A partir du XIX en France, seuls les agents payant le cens, selon des modalités variables, avaient droit de vote. Bien souvent, seuls les propriétaires payaient le cens. Ainsi la possession faisait le citoyen et le niveau de possession le niveau de citoyenneté. Sous des formes contemporaines (actionnariat, capitaux propres, etc.) le pouvoir repose sur un modèle analogue dans le monde de l'entreprise¹⁵. Par ailleurs, la « disparition effective » des corps intermédiaires, l'absence de loi imposant le suffrage universel, permettent la disjonction entre la marchandise travail et le sujet. Ce contexte institutionnel, pétri de nos représentations, prive donc le travailleur de sa souveraineté sans qu'il le juge pour autant antidémocratique.

¹¹ Christophe Dejours (2000), *Souffrance en France : La banalisation de l'injustice sociale*, Point, Seuil.

¹² Danièle Linhart, 2010, *La modernisation des entreprises*, Repères, Paris, La découverte.

¹³ Dumenil et Lévy nuanceraient cette analyse et montreraient que les salariés managers disposent de pouvoirs substantiels. Gérard Dumenil, Dominique Lévy (2011), *The Crisis of Neoliberalism*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.

¹⁴ La signification de censitaire évolue dans une perspective historique et territoriale. Dans ce texte, la dimension privilégiée renvoie directement à la propriété. La propriété constituait la pierre d'achoppement d'un édifice institutionnel et ouvrait indirectement la voie au système de pouvoirs.

¹⁵ Le corpus de représentations légitimant l'action traite différemment le salaire et la rémunération du propriétaire. Contrairement au salaire, la rémunération du propriétaire n'éteint pas ses droits à gouverner.